

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 37 (2010)
Heft: 147

Artikel: Dictionnaire du patois fribourgeois
Autor: Marro, Michel / Thorimbert, Jean-Louis / Monnard, Jean-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

► **DICTIONNAIRE DU PATOIS FRIBOURGEOIS**

*Michel Marro, Jean-Louis Thorimbert, Jean-Marie Monnard,
Albert Kolly, Anne-Marie Yerly, Joseph Comba et Placide Meyer*

Préambule

Il est utile de rappeler que 4 dictionnaires ont été édités par des patoisants fribourgeois entre 1987 et 1997.

En 1987, Léon L'Homme, de Mézières, publie le « **Dictionnaire patois-français de la Haute-Glâne** », par rimes alphabétiques et vocabulaire patois (voir article pages 88 et 89).

En 1989, Christophe Currat, de Le Crêt, constate qu'il n'existe aucun dictionnaire français-patois. « Il y avait bien de nombreux ouvrages, glossaires ou recueils de mots. Il y avait surtout ce fantastique livre de Léon L'Homme. Publié en 1987, il regroupe une très grande quantité de mots, mais, au regret de certains, pas disposés alphabétiquement et surtout utilisable qu'avec la recherche possible du patois au français. » C'est ainsi que, à partir de l'ouvrage de L'Homme, et avec son consentement, il publie, en 1992, le « **Dictionnaire Patois-Français et Français-Patois du Sud fribourgeois** ».

En 1992, la Société des Patoisants de la Gruyère édite le « **Dictionnaire du patois gruérien et des alentours, patois-français** ». Ce travail d'équipe a été réalisé par André Brodard, Justin Michel, Raymond Sudan, Emile Bays, Jean Tornare, Joseph Romanens et Norbert Brodard, à ce jour, hélas, tous décédés. Une commission de vérification définitive formée d'Anne-Marie Yerly et de feu Aloys Brodard, avait mis la touche finale à cet ouvrage imprimé à 4'000 exemplaires.

En 1997, Francis Brodard, de Fribourg, édite le « **Dictionnaire du patois fribourgeois, version gruérienne, Français-Patois** ».

Prise de conscience du Comité de la Société cantonale des patoisants

Portées par leurs succès, les trois dernières éditions ont vu fondre comme neige au soleil, les stocks de leurs ouvrages. En 2006, face à cette situation alarmante, et prenant en considération l'intérêt grandissant d'un large public pour ce genre de réalisation, le Comité cantonal s'est adressé aux trois éditeurs afin de connaître leurs intentions quant à une réédition éventuelle de leurs dictionnaires. Après mûres réflexions, les trois éditeurs ont répondu qu'ils renonçaient aux travaux d'une réédition. **C'est ainsi qu'au début 2007, le Comité cantonal a pris la décision de préparer l'édition d'un nouveau dictionnaire**, qui, en fonction des remarques et des vœux souvent formulés, contiendrait les deux parties : Patois-Français et Français-Patois.

Comment a-t-on procédé pour préparer et publier un dictionnaire patois ?

Afin de concrétiser cette décision, le Comité cantonal a chargé son vice-président de l'époque, Michel Marro, de préparer et de proposer un organigramme. Ces démarches furent rondement menées et aboutirent à la constitution de deux groupes de travail.

La commission littéraire composée de Jean-Louis Thorimbert, Jean-Marie Monnard et Albert Kolly, a reçu la mission de présenter un projet de nouveau dictionnaire.

La commission vérificatrice composée d'Anne-Marie Yerly, Joseph Comba et Placide Meyer a été chargée d'émettre des propositions de modifications et de corrections. Il a été établi que les deux commissions traiteraient des divergences éventuelles dans des séances plénières.

Dans leurs travaux, les deux commissions pouvaient utiliser tous les documents qui avaient été remis gracieusement par deux des précédents éditeurs. Pour le reste, les connaissances et les expériences de chacun des membres devraient permettre de réaliser un ouvrage de qualité.

Le travail de la commission littéraire serait facilité par l'usage des outils informatiques les plus performants; c'est ainsi que le comité décida un budget répondant à cette exigence. Il est à noter que deux des membres de la commission littéraire maîtrisent toutes les tâches exigées par cette technologie. Il est à relever que Christophe Currat a conçu et mis au point tout le programme informatique requis par l'application de la décision du Comité cantonal.

Quelles sont les difficultés actuellement rencontrées ?

Comme dans toute entreprise, il y a eu une période de rodage. S'agissant d'un travail d'équipe, il y a eu une organisation à mettre en place, propre à chaque commission, et qui requiert de chacun un esprit de tolérance et une aptitude à trouver le consensus. Nous pouvons dire que l'ambiance de travail est excellente au sein des deux commissions. Dans les séances plénières, chacun écoute avec attention les remarques et propositions des autres. Jusqu'à présent, tout se passe très bien.

Les difficultés rencontrées sont liées au temps consacré à ces différents travaux. Nous pensions pouvoir travailler plus rapidement mais les membres des commissions ont tous d'autres activités ou loisirs qui ne leur permettent pas d'y donner plus de temps.

La solution que nous avons adoptée est de ne pas vouloir fixer un délai trop rapproché, même si la demande en dictionnaire est assez importante. L'objectif

à atteindre semble être celui de 2013, année de la prochaine rencontre internationale des patoisants de la famille francoprovençale qui se tiendra justement dans le canton de Fribourg.

L'autre difficulté à maîtriser est celle de ne pas avoir à éditer un livre trop volumineux, ni trop lourd, ni à être obligé d'utiliser des caractères trop petits qui rendraient son usage difficile.

Nous aimerions cependant y intégrer le plus de mots possible, ceci aussi bien dans les deux versions, Patois-Français et Français-Patois; le patois fribourgeois n'est pas homogène et cette particularité engendre la nécessité de faire figurer les spécificités régionales les plus importantes.

La solution que nous adoptons est de proposer le plus large éventail possible de mots ou d'expressions tout en se réservant, dans un contrôle final, de faire un choix qui serait compatible aux exigences de la grandeur du volume terminé et de sa qualité de lecture.

Comment choisir les mots ? Comment choisir les définitions ?

En principe, tous les mots patois des deux précédents dictionnaires qui contenaient une rubrique Patois-Français sont intégrés au nouveau projet ; les membres de la commission complètent cette énumération par des mots nouveaux, ainsi que par des mots absents dans les documents de référence et par ceux qui font partie de la mémoire et des connaissances spécifiques des membres. Ils en contrôlent l'exactitude, l'orthographe et les particularités propres à une région.

Dans *une première colonne* apparaît le mot patois et parfois une expression en patois; *dans la deuxième colonne*, pour les noms, on fait figurer le genre ; on y inscrit la qualité de tous les autres mots ; par exemple : verbe, adjectif, adverbe, etc.; *la troisième colonne* est réservée à la traduction en français du mot patois ou de l'expression patoise. On y mentionne aussi le ou les synonymes du mot patois traité. S'il s'agit d'un nom ou d'un adjectif masculin, on y fait figurer son éventuel féminin en patois. Cette colonne est encore utilisée pour apporter une explication complémentaire dans des cas particuliers où un seul mot ne suffit pas.

Le choix de la traduction du mot patois prend en considération le fait que dans la deuxième partie du dictionnaire, nous aurons la version Français – Patois. Cette mesure doit en simplifier l'exécution et permettre une meilleure accessibilité aux débutants.

Intérêt, difficultés pour un dictionnaire sonore ?

Les commissions n'excluent pas cette option, mais ces modalités n'ont pas été abordées.

Comment illustrer un dictionnaire ? Cette question n'a pas été abordée.

Avons-nous déjà publié un dictionnaire patois-français et français-patois ?

Seul Christophe Currat a cette expérience. Son rôle étant limité à la gestion de toute la problématique des moyens informatiques, il est évident que sur le plan de l'application pratique, il a lui-même tiré les enseignements nécessaires à une réalisation optimale de ce nouveau dictionnaire.

Dans le domaine des améliorations à apporter à cette édition, l'expérience acquise par l'usage fréquent des dictionnaires épuisés, permet à chaque membre des commissions de proposer des modifications : présentation, précision et justesse des traductions, respect d'une orthographe harmonisée, élimination des mots qui ne font pas partie de la langue française ou alors mention de « expression populaire ou usage populaire ».

HAEFELIN (François). — *Les patois romans du canton de Fribourg. Grammaire, choix de poésies populaires, glossaire.* — Leipzig, 1879. — 192 p.

« Bon travail d'ensemble sur les patois fribourgeois, basé sur des recherches personnelles » (*Bibl. ling. Suisse romande*, II, n° 1187). Un glossaire de tous les mots patois figurant dans l'ouvrage occupe les pp. 165-186. Le travail complet, mais sans le glossaire, a paru aussi dans le *Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur* 15 (1876), 133-178, 267-311, 407-444, sous le titre de *Recherches sur les patois romans du canton de Fribourg*.

Notice tirée de la «Bibliographie des dictionnaires patois galloromans», 1969.

CITATIONS FRANÇAISES

«Un **dictionnaire** sans citation est un squelette.» *Voltaire*

«Un chef-d'oeuvre de la littérature n'est jamais qu'un **dictionnaire** en désordre.» *Jean Cocteau*

«Il suffit d'un **lexique** pour contenir tous les **mots**. Mais à la pensée, il faut l'infini.» *Alexandre Pouchkine*

«La littérature n'a rien à voir avec la richesse du **vocabulaire**, sinon le plus grand des chefs-d'oeuvre serait le **dictionnaire**.» *Paul Léautaud*

«Le **vocabulaire** est un riche pâturage de **mots**.» *Homère, L'Illiade*

«Si les hommes comprenaient mieux les dangers que comporte l'emploi de certains **mots**, les **dictionnaires**, aux devantures des librairies, seraient enveloppés d'une bande rouge : Explosifs. A manier avec soin.» *André Maurois*